

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mars 2020

PLAN DE CONTINUITE DU 3919 ET AUTRES DISPOSITIFS NUMERIQUES PENDANT LE CONFINEMENT

La Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations déploie un plan pour protéger les victimes de violences conjugales, annoncé et mis en place dès lundi 16, pendant la période de confinement.

Le 3919 connaît une forte baisse du volume d'appels depuis le début du confinement avec 100 appels par jour contre 400 habituellement avant et 1600 depuis le Grenelle des Violences Conjugales. C'est une baisse considérable que l'on observe aussi dans les autres pays européens confinés avec lesquels la Secrétaire d'Etat a échangé. Une baisse du volume d'appels ne signifie probablement pas une baisse des violences conjugales, loin de là: la crise crée au contraire un terreau propice aux violences.

C'est pourquoi, en lien avec Orange prestataire de la plateforme, les écoutantes du 3919 confinées se voient attribuer un téléphone portable adéquat et du matériel informatique afin de mettre en place une écoute à distance. Le transfert technique des lignes est en cours.

La Secrétaire d'Etat comme la Fédération nationale solidarité femmes, association gestionnaire du 3919, tiennent à préserver les conditions de travail des écoutantes y compris psychologiquement. Les horaires de travail seront donc limités strictement par jour et par écoutante. Une aide psychologique à distance sera mise en place. Nous souhaitons ouvrir le 3919 de 9h à 19h du lundi au samedi pour les semaines à venir.

La Secrétaire d'Etat et la FNSF rappellent que le 3919 est un numéro d'écoute et d'accompagnement essentiel mais en aucun cas un numéro d'urgence. En cas d'urgence, il convient de faire le 17.

La plateforme arretonslesviolences.gouv.fr, mise en place par le gouvernement, reste active 24/7j et permet de dialoguer avec des forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles de manière anonyme et sécurisée. Pour rappel, celle-ci a donné lieu à plus de 7 000 échanges et 2 000 enquêtes. Chacun peut diriger les victimes de violences conjugales vers cette plateforme plus adaptée à la période.

Ces mesures ne remettent aucunement en cause l'objectif d'ouverture 24heures/24 du 3919 dont le travail sur le marché public se poursuit.

« Les écoutantes du 3919 sont des êtres humains et non des machines, beaucoup sont confinées avec leurs enfants. Il est de notre responsabilité de les préserver elles aussi. Répondre toute la journée à des situations de violences conjugales lorsque soi-même on est en situation de confinement et avec un ou plusieurs enfants à la maison est loin d'être optimal. Avec la FNSF, nous décidons en responsabilité en de faire vérifier d'abord si elles disposent de ce temps nécessaire, d'une pièce sans leurs enfants lors de ce temps de travail pour les protéger des conversations entendues; et de la capacité à gérer ces appels dans ces circonstances. La pandémie et, dans ce cas, le confinement est une épreuve globale partagée qui vient percuter l'histoire personnelle de chacune, nous devons respecter cela. Nous avons donc trouvé des solutions répondant à ce stade aux différentes contraintes. », déclare la Ministre.

« La FNSF relève actuellement les ressources ouvertes dans l'ensemble de son réseau en matière d'accueil et d'écoute et s'organise au maximum pour que la ligne soit accessible le plus rapidement possible », indique Françoise Brié, directrice du 3919.

Le Secrétariat d'Etat et la FNSF font ensemble des points réguliers afin de surveiller l'évolution de la situation et de faire évoluer les dispositifs si besoin.